



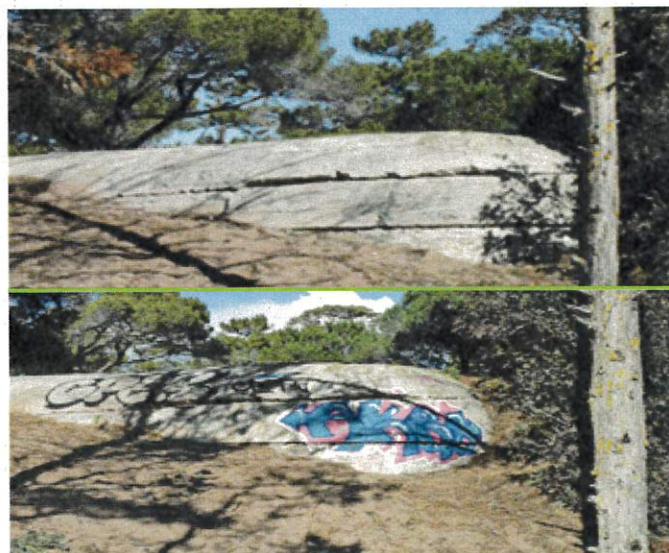
La brigade d'enlèvement des tags est une compétence du Sivom du canton d'Agde, depuis mai 2009. Ce service a été créé pour répondre aux attentes des communes qui connaissent, depuis plusieurs années, une recrudescence de tags sur le domaine public.

Pour pallier à cette augmentation de graffitis, le syndicat a fait l'acquisition d'un véhicule équipé d'une hydrogommeuse et d'un nettoyeur haute pression couplé à une chaudière qui permet l'utilisation de l'eau chaude. Au fil des ans, l'agent a acquis, sur le terrain, un savoir-faire pour définir la technique la plus adaptée et redonner leur éclat aux différentes surfaces à traiter, tout en respectant l'environnement.

La gestion administrative des communes adhérentes, demande également une bonne maîtrise. Chaque mois un planning est réalisé pour répartir les plages d'intervention attribuées, en fonction des populations DGF des villes.

Le service intervient également pour l'entretien, la mise en valeur des monuments et de certains patrimoines publics. Des nettoyages peuvent être programmés, sur demandes ponctuelles des référents des villes adhérentes au service.

Certaines municipalités ont fait le choix d'étendre la compétence, gracieusement, au secteur privé. Les résidents des communes participantes au service doivent se rapprocher de leur mairie pour connaître les modalités d'intervention.



- Les communes adhérentes

Conformément à la délibération du comité syndical, en date du 16 décembre 2020 et à la demande de la ville de Paulhan. Cette dernière a intégré la compétence, à compter du 1^{er} janvier 2021. Le service compte désormais 16 communes adhérentes, à savoir :

- AGDE
- CASTELNAU DE GUERS
- FLORENSAC
- MARSEILLAN
- PÉZENAS
- POMÉROLS
- SAINT-THIBÉRY
- VIAS
- BESSAN
- CAZOULS D'HÉRAULT
- LÉZIGNAN LA CÈBE
- MONTAGNAC
- PINET
- PORTIRAGNES
- TOURBES
- PAULHAN

- Les tarifs

Depuis sa mise en place par délibération, du 30 juin 2009, le tarif pratiqué pour les communes non adhérentes à la compétence n'a pas évolué. Ces prix peuvent être également appliqués, par les municipalités, pour les interventions effectuées sur le domaine privé dans les communes partenaires qui n'ont pas souhaité élargir ce service, aux particuliers. Les prix sont fixés, au prorata, de la superficie à traiter comme décrit dans le tableau, ci-annexé.

SURFACE À TRAITER	TARIFS FORFAITAIRES
Moins de 10 m ²	300,00 €
De 11 à 20 m ²	400,00 €
De 21 à 30 m ²	500,00 €
De 31 à 40 m ²	600,00 €
De 41 à 50 m ²	700,00 €
A partir de 51 m ²	Passage du service pour étude



LA BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - Les interventions réalisées

<u>Communes adhérentes</u>	Nb d'interventions	Nb de 1/2 journées	M ² de tags nettoyés	Panneaux de signalisations	Affichages sauvages	Nettoyages et sablages (interventions diverses)
AGDE	201	201	309,73	22	16	<p><u>Nettoyage haute pression</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décapage, avant peinture, de la clôture en bois de l'aire de jeux d'enfants du camp de naturiste <p><u>Déplacements sans intervention</u> : 12 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation)</p>
BESSAN	13	16	8,04		4	
MARSEILLAN	32	40	133,91	4		<p><u>Sablage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage complet du monument aux morts situé allées du Général Roques (3 jours)
FLORENSAC	6	10	6,95		1	<p><u>Nettoyage haute pression</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage trottoirs sur 2 jours, rue de l'hospice et Chamayou (boucherie, boulangerie et places de parking) - Nettoyage du parvis place de la République (terrasse provisoire du Calypso) - Nettoyage au karcher des bacs à fleurs et murs peints de la Marianne
POMÉROLS	6	7	2,09		3	
PÉZENAS	135	27	415,96	11	2	<p><u>Nettoyage manuel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enlèvement des tags sur les horodateurs de 3 sites différents <p><u>Déplacements sans intervention</u> : 3 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation)</p>
CAZOULS D'HÉRAULT	3	2	1,56	1		
SAINT-THIBÉRY	18	8	50,43	3		<p><u>Sablage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décapage de l'ancien panneau Saint-Thibéry en béton - Nettoyage complet du socle de la croix en centre ville
MONTAGNAC	14	7	17,69	5		
VIAS	20	22	53,62	2	10	<p><u>Sablage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage du socle en pierre + dalles de béton + nettoyage du sable sur la croix de la mission avenue d'Agde (2 jours)
PINET	2	6	1,44			
LÉZIGNAN LA CÈBE	9	5	2,45	1		<p><u>Déplacement sans intervention</u> : 1 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation)</p>
CASTELNAU DE GUERS	3	4	5,00	5		
PORTIRAGNES	11	17	7,20			<p><u>Nettoyage haute pression</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage complet de 3 bancs et 4 bancs (en 2 interventions) - Nettoyage complet de 7 bancs doubles - Essai de nettoyage sur 2 bancs en pierre recouvert de plastique brûlé, sans résultat <p><u>Sablage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des pierres et des joints du muret + 3 bancs de la place de l'Abrivado - Nettoyage des pierres et des joints du muret restant derrière les gros plots de béton (poteaux électriques en bois) - Sablage complet du muret et des bancs en pierre de la place de la Libération + nettoyage du sable
TOURBES	6	4	28,96			
PAULHAN	38	17	61,72			<p><u>Sablage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage complet de la fontaine + Marianne + lions + grilles du bassin et balayage du sable
TOTAUX	517	393	1106,75	54	36	



Les 1/2 journées effectuées correspondent au nombre de jours ouvrables déterminés en début d'année, après déduction des jours fériés, des congés de l'agent, de l'entretien du véhicule et de l'hydrogommeuse. En 2021, le chiffre arrêté est de 393 contre 370 l'année précédente.

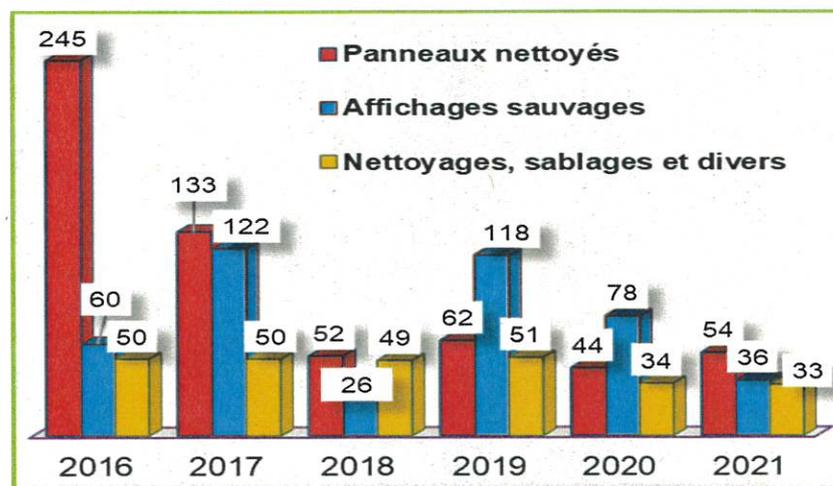
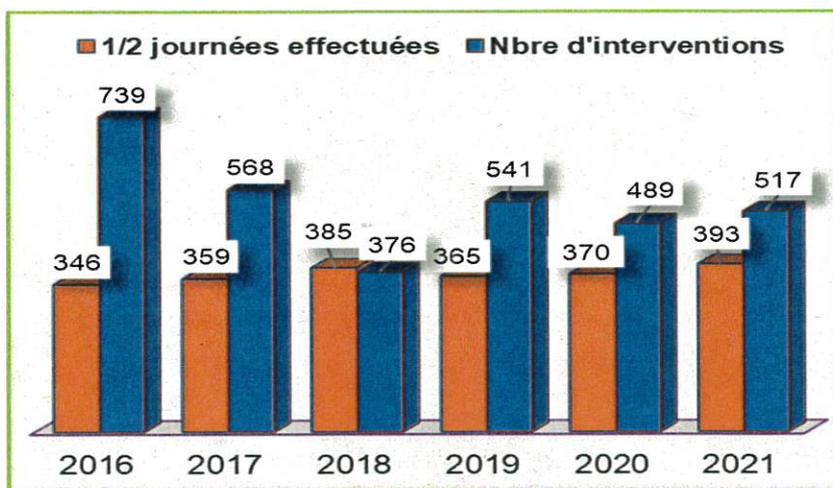
L'attribution des plages d'intervention destinées aux communes adhérentes à la compétence est déterminée en fonction de leur population DGF.

Compte tenu du ratio entre le nombre d'interventions réalisées 517 pour 489 en 2020 et l'augmentation des 1/2 journées sur le terrain, nous notons que ces deux dernières années restent sensiblement similaires.

Cette année a également été marquée par la pandémie, pourtant la superficie des tags nettoyés fait apparaître une augmentation de l'ordre de 8,84 % (1 106,75 en 2021 pour 1 016,84 auparavant). Cette différence est également due à l'entrée de la ville de Paulhan en tant que 16^e commune membre du service, en janvier.

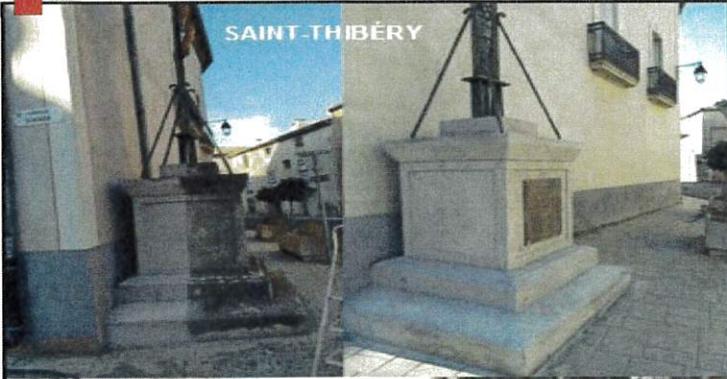
Au niveau des affichages sauvages on constate une nette baisse (55 %) liée certainement aux événements annulés dans le cadre des restrictions associées au Covid 19.

Malgré un contexte encore difficile, 33 interventions sur des monuments ont été programmées à la demande des référents des villes. Ses travaux sont réalisés sur le temps qui leur est imparti afin d'entretenir et de mettre en valeur le patrimoine des communes.





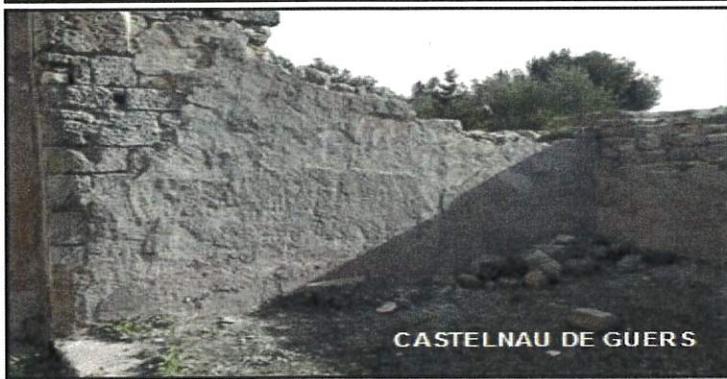
LA BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - Les interventions diverses



SAINT-THIBÉRY



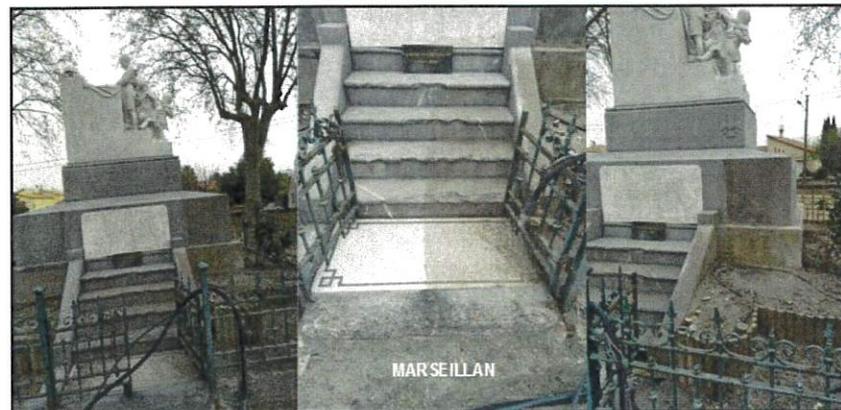
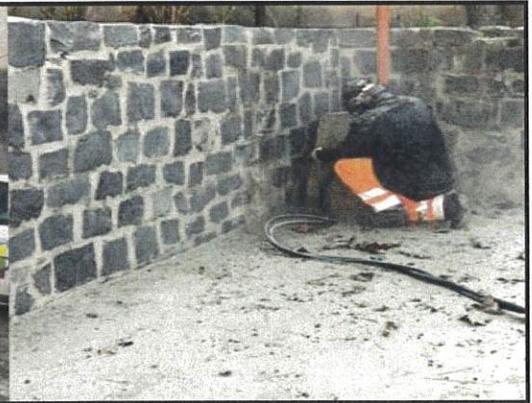
VIAS



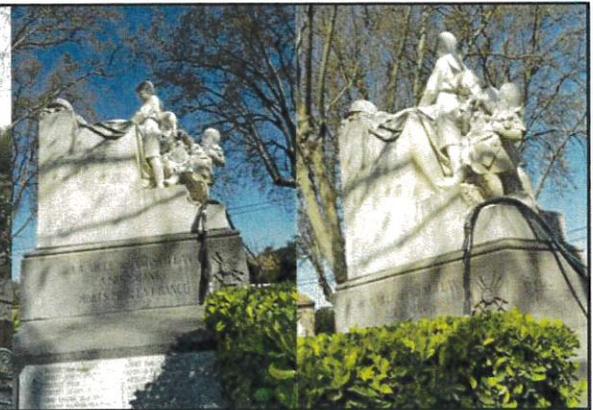
CASTELNAU DE GUERS



PORTIRAGNES



MARSEILLAN



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES TOTALES : 56 787,25 €

RECETTES TOTALES : 0,00 €

La ventilation des dépenses du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

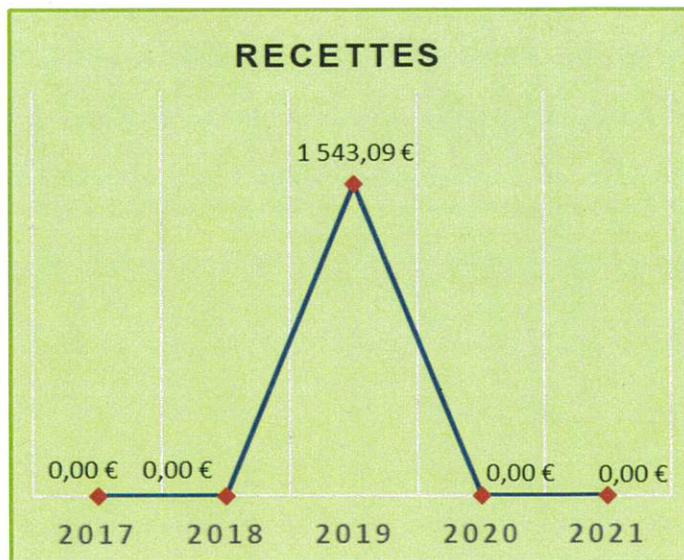
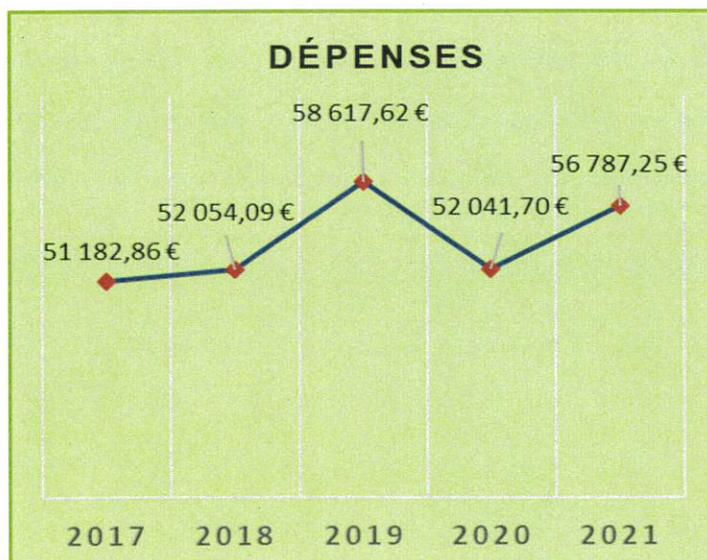
La ventilation des recettes du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

Electricité	645,13 €
Carburant	3 780,97 €
Autres fournitures non stockées	3 539,60 €
Fournitures d'entretien	58,63 €
Petits équipements	62,38 €
Vêtements de travail	340,52 €
Entretien véhicules	639,58 €
Entretien autres biens et mobiliers	6 557,44 €
Assurances	1 863,89 €
Missions	498,01 €
Téléphone	324,00 €
Taxes foncières	149,00 €
Personnel + Charges	38 328,10 €

Recettes d'interventions 0,00 €



**- du lundi au jeudi :
de 7h30 à 15h00,
- le vendredi :
de 7h30 à 14h30.**



SYNTHÈSE

Malgré un contexte encore perturbé par la crise sanitaire, les charges à caractère général augmentent légèrement passant de 14 231,17 € à 18 459,15 €, en dessous du chiffre de l'année 2019. Côté charges de personnel, la stabilité est de mise avec la non évolution de la carrière de l'agent. En ce qui concerne les consommables de l'hydrogommeuse (archifine principalement), après une année 2020 qui a permis d'utiliser les stocks, il a été nécessaire de le renouveler, soit un montant quasiment identique à l'année 2019 : 3 539,60 €. Il s'avère que l'entretien de l'hydrogommeuse devient de plus en plus couteux (6 557,44 €) : conséquence de différents remplacements obligatoires (courroie, distribution...). Les frais liés au véhicule demeurent quasiment identiques à 2020 avec des hausses et des baisses qui se compensent entre l'entretien et le carburant.